

Êtes-vous  
prêt?

La meilleure façon de se protéger durant une pandémie de grippe est de savoir quoi faire.



Emergency Preparedness  
Protection civile  
緊急事故の準備  
الاستعداد للطوارئ  
Diyarsanaanta deg-deg ah

## Guide de la planification de la continuité des activités en cas de pandémie de grippe

### Qu'est-ce que la planification de la continuité des activités

La planification de la continuité des activités pourrait permettre à votre entreprise ou à votre organisme de poursuivre ses activités sans interruption de services. En cas d'urgence, une bonne planification peut aider votre entreprise à réduire sensiblement les répercussions d'événements externes ou internes sur son fonctionnement et les perturbations qu'ils provoquent.

### Pourquoi votre entreprise ou votre organisme doit-il se préparer à une pandémie de grippe?

Les experts préviennent qu'une pandémie de grippe est inévitable et que nous aurions déjà dû, depuis longtemps, en connaître une autre. En moyenne, l'humanité connaît trois pandémies par siècle. Au siècle dernier, nous avons connu la grippe espagnole (1918), la grippe asiatique (1957) et la grippe de Hong Kong (1968). La Ville d'Ottawa estime qu'une éclosion de maladie infectieuse menaçant la santé publique, comme une pandémie de grippe, constitue le plus grand risque auquel elle pourrait avoir à faire face et se prépare donc à une telle éventualité.

### En cas de pandémie de grippe, quelles seront les préoccupations principales des organisations?

**Absentéisme** : Les spécialistes de la santé estiment que jusqu'à 15 à 35 p. 100 des résidents pourraient contracter la grippe, ce qui résulterait en un taux élevé d'absentéisme dans les milieux de travail. Un employé peut s'absenter parce qu'il est malade ou pour prendre soin de membres de sa famille qui le sont, et la période de rétablissement physique et affectif à la suite de la maladie risque d'être longue.

**Interruption des services** : Les ressources externes et les infrastructures dont dépend régulièrement votre entreprise ou votre organisme, comme les fournisseurs et les services de transport, seront également touchés par les taux élevés d'absentéisme.

**Durée** : Les pandémies de grippe se manifestent habituellement en deux vagues ou plus, chacune durant de six à huit semaines. Il est important de se préparer à plus d'un épisode.

## Comment vous préparer?

La planification de mesures d'urgence, tant sur le plan individuel que sur le plan de l'organisation, est vitale pour réduire l'incidence d'une pandémie de grippe sur votre entreprise. Voici quelques conseils pour vous aider à bien vous préparer :

### Préparation sur le plan de l'organisation :

- Consultez d'abord le document « Planification d'urgence en milieu de travail » à l'adresse [ottawa.ca/infopandemie](http://ottawa.ca/infopandemie).
- Élaborez ensuite un plan de continuité des activités qui identifiera clairement les fonctions essentielles de votre entreprise ou de votre organisme, les répercussions possibles d'une pandémie sur celles-ci et les mesures que peut prendre votre entreprise ou votre organisme pour s'y adapter, pour répondre à la situation d'urgence et pour rétablir les activités normales.
- Veillez à mettre sur pied un plan de communications efficace en vue de transmettre à votre personnel, à vos clients et aux parties intéressées, des renseignements qui soient conformes aux faits et cohérents.
- Veuillez consulter le site [ottawa.ca/infopandemie](http://ottawa.ca/infopandemie) pour vous tenir informé de l'évolution de la pandémie de grippe et pour connaître les recommandations du médecin chef en santé publique en ce qui a trait aux mesures à prendre pour éviter la propagation de la grippe.

### Planification individuelle :

- Aidez vos employés à se préparer et à se protéger individuellement.
- Faites-leur part des stratégies pour freiner efficacement la propagation du virus. Parmi celles-ci, mentionnons le fait de garder ses distances en public et d'adopter de bonnes habitudes de nettoyage et d'hygiène personnelle.
- Pour plus de renseignements, nous invitons vos employés à consulter la fiche d'information intitulée « Quelles sont les 3 habitudes clés que VOUS pouvez prendre pour prévenir la propagation des rhumes, de la grippe ou d'une pandémie de grippe? » disponible sur le site Web de la Ville à [ottawa.ca/infopandemie](http://ottawa.ca/infopandemie) .

Pour obtenir de l'assistance dans l'élaboration de ces plans, reportez-vous au guide d'élaboration d'un plan d'action visant à préserver la santé en milieu de travail en cas de pandémie de grippe du gouvernement de l'Ontario (Guide to Developing a Workplace Health Plan for an Influenza Pandemic), disponible en anglais seulement, sur le site Web du ministère de la Santé, [health.gov.on.ca](http://health.gov.on.ca) ou consultez vos représentants de Santé et Sécurité au travail, des Ressources humaines et du Programme d'aide aux employés.

Pour parler à une infirmière en santé publique, communiquez avec Info-santé publique Ottawa au 613-580-6744 ou consultez [ottawa.ca/infopandemie](http://ottawa.ca/infopandemie) .

Protégez et appuyez vos employés : ils constituent une richesse inestimable!